

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – POSTULAT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	16.02.2019	14h28	19.112	DDTE
Annule et remplace				

Auteur(s) : Veronika Pantillon	Lié à (facultatif, cf. art. 241 OGC) :
--------------------------------	--

Titre : Matériaux de construction : recycler, c'est bien, réutiliser, c'est mieux

Contenu :

Nous demandons au Conseil d'État de prendre les mesures pour promouvoir le réemploi dans le domaine de la construction. Les pistes à explorer sont notamment :

- lors de demandes de démolition, inciter les requérants à proposer les éléments à déconstruire dans une bourse d'échange ;
- lors de demandes de construction, rendre attentifs les requérants que de telles bourses existent ;
- sensibiliser tous les acteurs : maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage, architectes... aux possibilités du réemploi ;
- encourager particulièrement les communes à recourir au réemploi et appliquer le réemploi au sein de l'administration cantonale ;
- toute autre mesure qui pourrait améliorer le réemploi dans le domaine de la construction.

Développement (obligatoire) :

Le secteur du bâtiment est – derrière celui des transports – le 2^e plus grand responsable d'émissions de gaz à effet de serre.

En Suisse, 3'200 permis de démolition sont délivrés chaque année, ce qui représente 10 millions de m³ de matériaux. Pour 2025, on estime même cette masse à 12 millions de m³. Une tonne de matériel à éliminer émet environ 1 tonne de CO₂. Si ce matériau est recyclé, les émissions de CO₂ sont encore plus élevées. Le réemploi permet donc de diminuer drastiquement les émissions de CO₂, d'une part parce que des matériaux ne doivent pas être éliminés, mais aussi parce que la production de nouveaux matériaux est évitée.

Nous ne contestons pas que le recyclage des matériaux de construction soit un énorme progrès par rapport à la mise en décharge qui avait encore cours il y a des dizaines d'années, mais, pour certains matériaux qui sont encore en bon état, se contenter de les recycler est du gaspillage puisqu'on détruit un élément qui pourrait encore servir. En Suisse, on estime que 5 millions de pièces pourraient être réutilisées, ce qui équivaut à 80 tonnes ou un train marchandises d'une longueur de 40 km ! Il s'agit de lavabos, parquets, éléments de cuisine, portes, fenêtres, etc. Actuellement, seuls 3 à 5% de ces matériaux sont effectivement réutilisés. Il existe donc un grand potentiel de réemploi.

Le problème est que les constructeurs et démolisseurs n'intègrent actuellement pas cette réflexion dans leur planning. Et pourtant, des possibilités d'offrir des matériaux et de les acquérir existent. En Suisse, une douzaine de bourses d'échange de matériaux usagés fonctionnent. Ces bourses mettent en contact les personnes qui ont quelque chose à vendre et les acheteurs/repreneurs potentiels. Il existe aussi des magasins qui stockent des matériaux aux fins de réemploi. L'opération est bénéfique pour toutes les parties : le repreneur peut acquérir un objet à un prix modeste et le cédant ne doit pas se préoccuper du recyclage, ni payer les frais d'élimination. Tout le monde est gagnant : la personne qui cède l'objet, la personne qui le reprend, ainsi que l'environnement.

Demande d'urgence : NON

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Veronika Pantillon

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Doris Angst	Daniel Ziegler	Johanna Lott Fischer
François Konrad	Sera Pantillon	Sébastien Frochoux
Brigitte Neuhaus	Zoé Bachmann	Christine Ammann Tschopp
Gabrielle Würgler	Laurent Kaufmann	Jean-Jacques Aubert
Joël Desaulles	Diego Fischer	Théo Bregnard
Léa Eichenberger	Xavier Challandes	